

HISTOIRE NATURELLE DES MOINES,

ÉCRITE D'APRÈS LA MÉTHODE

DE

M. DE BUFFON.

Ornée d'une figure.

A PARIS, Quai des Augustins.

1790.

Les cages étoient grandes, riches, somptueuses, et faites par merveilleuse architecture. Les oiseaux étoient grands, beaux, et polis à l'avenant, ressemblans ès hommes de ma Patrie : beuvoient et mangeoient comme hommes, enduisoient comme hommes : petoient, dormoient et roussinoient comme hommes : brief, à les voir de prime face, eussiez dit que fussent hommes, toutes fois ne l'étoient mie, selon l'instruction de maître Edituë : mais, protestans qu'ils n'étoient ni séculiers ni mondains, aussi leur pennage nous mettoit en rêverie, lequel aucuns avoient tout blanc, autres tout noir, autres tout gris, autres mi-parti de blanc et noir, autres tout rouge, autres partie de blanc et bleu, c'étoient belles choses de les voir. . . . . Monagaux, bardocuculez d'une chausse d'Hipocras, comme une alouette sauvage ; . . . . plumage à couleur de haran soret . . . . qui rien ne font, hors tout manger, tout gâter et conchier. Ils ne labourent, ne cultivent la terre. Toute leur occupation est gaudir, gazouiller et chanter.

Pantagr. Liv. V. Chap. II. III. VI.

PRÉFACE.

DEPUIS le renouvellement des Lettres, les sciences dépouillées de tous les préjugés qui les avoient obscurcies pendant plusieurs siécles, ont commencé à fleurir en Europe. *L'histoire naturelle* sur-tout, a fait les progrès les plus rapides. Nous devons aux travaux de plusieurs hommes célebres, l'état de perfection auquel cette science a été portée de nos jours; ils ont dirigé leurs recherches sur toutes les parties et dans tous les points du globe. Des voyages multipliés, entrepris pour acquérir de nouvelles richesses dans ce genre, la terre fouillée de tous côtés, pour en retirer des minéraux, les plantes entretenues dans des jardins immenses; les animaux nourris à grands frais dans des ménageries superbes, ont mis les savans à portée d'écrire divers ouvrages qui ont assuré à chacun d'eux une réputation immortelle.

Il seroit trop long de payer à chaque auteur qui s'est distingué dans cette carriere, le tribut

d'éloge qui lui est dû. Le champ est vaste, mais dans l'état actuel de nos connoissances, il est presque impossible de faire de grandes découvertes en Europe, où on doit se contenter de glaner. Il faut entreprendre de longs voyages, pour découvrir des objets nouveaux.

J'ai aimé *l'histoire naturelle* dès ma plus tendre enfance, et je m'y suis adonné avec ardeur; mais je n'ai point les moyens de voyager; et ne pouvant me faire qu'un nom très-médiocre, j'ai tourné mes vues du côté de l'homme; j'ai fait une étude suivie de notre espece. Je me suis attaché à déterminer les différentes variétés de la race humaine.

J'ai d'abord étudié avec soin les divers especes d'animaux qui se rapprochent le plus de l'homme par leur forme, et j'ai établi leurs différences. Après avoit passé en revue les *singes*, les *sapajous*, les *guenons*, les *satires*, les *faunes*, les *tritons* etc., j'ai découvert par hazard quelques especes d'un genre très-vaste; les *Moines* dont je veux parler, m'ont offert le chainon qui sert à unir l'homme avec les singes, les especes de

ce genre ont la figure humaine ; elles différent d'ailleurs essentiellement de l'homme. Quelques-unes se rapprochent plus du genre des singes, tandis qu'un petit nombre a plus de caracteres communs avec celui de l'homme.

Je me garderai bien de faire un crime aux naturalistes qui m'ont précédé de n'avoir pas parlé de ce genre, le *Moine*, quoiqu'ils l'eussent sous la main ; mais les especes ont tant du port de l'homme qu'il étoit difficile d'imaginer d'abord qu'elles pussent constituer un genre distinct de celui-ci. J'avoue que je dois au hazard seul cette découverte que je regarde comme une des importantes de ce siécle. La carriere que j'ai ouverte est vaste, et pourra exercer plusieurs naturalistes.

Il m'est impossible de d'écrire, dans cet essai toutes les especes ; leur nombre est trop considérable d'ailleurs plusieurs sont exotiques, et peuvent à peine supporter la température de notre climat ; je n'ai pas été aussi à portée de les examiner. Il faut espérer que dans la suite, les *Grands*, portés à favoriser les sciences, feront construire des ménageries pour conserver les

différentes especes de *Moines* des pays étrangers. Je crois pourtant qu'il sera très-difficile d'examiner à fond leur économie animale, parce qu'il ne sera jamais possible de conserver un assez grand nombre d'individus de la même espece, pour pouvoir observer leurs actions de société.

Ces sortes de ménageries seront pourtant très-utiles, en ce qu'elles rassembleront en un même point toutes les especes de ce genre si singulier. Les princes, vrais Mécènes, qui les feront construire, n'auront pas, je suis sûr, moins de plaisir à les visiter, qu'ils en ont à parcourir, celles où ils entretiennent dans ce moment des *Lions*, des *Tigres*, des *Zebres*, des *Rhinocéros* et d'autres bêtes féroces. Nous verrons dans ces habitations les especes d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de l'Amérique, des Indes; les Derviches, les Santons, les Brames, les Marabous, ect.; peut-être en croisant les races, parviendrons-nous à obtenir quelque produit monstrueux qui ne pourra pas à la vérité se propager, parce qu'il sera mulet; mais qui sera très-remarquable par sa forme.

Qu'il me soit permis, pour les premieres expériences, de faire produire le Capucin avec le Moine du Japon, le Chartreux avec le Derviche, le Carme avec le Moine de la Trappe, le pere de la Merci avec le Santon, le Récollet avec le Marmiton du Grand Lama, le Dominicain avec le Marabou, le Trinitaire avec l'Incan d'Alger, etc. Le zele et l'esprit des gens préposés pour ces expériences les varieront, j'en suis persuadé, à l'infini. . . .

Parmi les especes les plus rares, et qui seront les plus dicfficiles à se procurer, je compte un Grand Lama, un Abéissin, un Muphti, un Patriarche Arménien et quelques autres. Mais on se contentera d'une partie, comme du crotin en poudre du Grand Lama, d'une mule, etc. On tachera d'avoir l'individu empaillé, ou mieux encore conservé dans l'esprit de vin : je recommande seulement aux naturalistes, qui mettront en voyage ces especes dans l'esprit-de-vin, de les y plonger encore toutes vivantes, pour qu'elles conservent mieux leurs couleurs.

Il sera bon d'avoir des bras ankylasés de

brames, des oreilles pendantes du pégu, des prépuces infibulés avec des anneaux de deux livres des fantons, des roues des indiens ; des disciplines en cuir, en parchemin, en plomb, en laiton, en pointes, sans pointes, a nœuds, sans nœuds; des cilices; des haires; des cilices à crochets, à épines, doubles, triples, mobiles, garnis de poivre, de vinaigre, de cornichons d'hollande ; des têtes de morts ; des oratoires; des sacs en crin ; des baillons ; des cadenats en fer et en cuivre ; des cendres, de la houille, des ouvrages en paille des Chartreux, des crucifix dans des bouteilles à goulot étroit, etc. etc. On pourrait même joindre à cette collection vraiment intéressante des sacs de pénitens Espagnols (1) ou Italiens, blancs, bleus et blancs, noirs, rouges, jaunes, gris etc.

---

(1) En même tems il vit descendre (*Dom Quichote*) par la pente du côteau plusieurs hommes vêtus *de blanc*, qui avaient l'air de pénitent, *ou de fantômes*........ Dom Quichote ne vit pas plutôt l'étrange habillement des pénitens, que sans se ressouvenir qu'il en avoit vu cent foit en sa vie, il s'imagina que c'etoit quelqu'avanture..... Sancho crioit de toute sa force...... ne voyez vous point que c'est une procession de pénitens.

Histoire de Dom Quichote p. 4. chap. 48.

Comme il a existé plusieures especes dans les tems les plus reculés qui ont été détruites, il serait bon d'avoir quelqu'un de leurs restes. Les naturalistes, philologistes et antiquaires pourroient aussi nous éclairer sur plusieurs questions intéresantes : savoir, par exemple, le procédé qu'on employoit pour couper les *Moines* prêtres de cybele, s'ils étaient pour lors sujets au cancer, s'ils n'avoient point de barbe, si les vestales buvaient toujours de l'eau dans laquelle elles faisoient infuser des fleurs de saule. Il ne serait pas moins intéressant de rechercher la cause de l'épithete d'*indigne* que prend ordinairement le Capucin : il y aurait quelques questions rélatives à la jurisprudence monacale civile ; par exemple, si un Jacobin, noble guzman, doit céder le pas à un Minime roturier calabrais ; ou bien celui-ci à un Capucin Italien : si le *Diocésain* à le droit de visiter et de punir les vagabonds, les coureurs, les ignorans, les quêteurs, les hypocrites, et les individus inutiles et nuisibles à son troupeau : si le vœu solemnel de pauvreté défend l'usage, le maniement de

l'emploi des écus ou non : pourquoi il n'y a aucun individu de ces especes estropié ; si on pourroit en sureté leur donner des armes pour combattre : si un Capucin tué en faction au siege de Barcelonne, devroit être placé dans la *Legenda martyrum ordinis Capucinorum ?*

Je croirois assez volontiers que plusiers especes pourroient faire de bons soldats. L'histoire de la ligue, celle des Bernard, la terreur des Albigeois ; de l'inquisition en Espagne, en Portugal ; des Capucins en Corse, sont autant d'analogies pour en être persuadés. D'ailleurs les Indiens employent des éléphants comme agissant dans leurs combats, les Afriquains des bœufs sauvages, et nous pourrions bien aussi employer une espece différente de la nôtre (1). On pourroit aussi s'en servir pour faire faire les exécutions en imitant les peuples si doux de l'Inde qui ne tuent jamais leurs semblables, mais qui les livrent aux éléphans, comme les anciens qui condamnoient leurs criminels aux bêtes féroce:

(1) Je ne parle pas des Chevaux, Mulets, Bœufs etc. etc. de nous nous servons, mais point comme agissant directement.

La conduite des qualificateurs de l'inquisition, des Jésuites dans le Paraguai, des inquisiteurs, etc. sont autant de preuves pour nous persuader que les especes de ce genre pourroient devenir très-utiles sous ce point de vue.

Si le gout des spectacles sanglants n'avoit pas tout-à-fait cessé, on pourroit encore faire combattre à la place des gladiateurs ou des taureaux, quelques especes les unes contre les autres ; je ne doute nullement qu'on ne pût retirer un grand profit de ces especes. . . . .

Les climats un peu chauds conviennent surtout aux especes de ce genre, et en favorisent le plus la multiplication ; presque toutes y ont pris naissance. Nous ne hazarderons point de dire positivement de quelle maniere elles ont été produites, les naturalistes ne manqueroient pas de s'élever contre notre sentiment. Nous sommes persuadés que tous les êtres sont produits par leurs semblables, et que le hazard qui étoit un mot déguisé par les anciens, sous les dénominations d'esprit de-vie, de nature plastique, de

force génératrice, etc. ne produit rien ; et qu'il servoit seulement à voiler leur ignorance. Depuis les découvertes d'Harwey et de Lewenhoek sur la génération, nous ne saurions douter que les germes ne soient préexistans à chaque individu ; mais il nous paroît très-prouvé, en même temps que la plupart des especes de ce genre, doivent leur origine à la pourriture. Je ne me permettrai pas de faire des réflexions sur cet article, il me suffit de dire que je pourrois citer à l'appui de mon sentiment, un grand nombre d'autorités très-précieuses.

Plusieurs especes d'animaux qui existoient autrefois, sont actuellement détruites ; nous ne retrouvons que leurs os fossiles, qui servent à nous indiquer qu'elles existoient autrefois. Nous ne chercherions point en vain dans la nature plusieurs formes, si nous avions les ouvrages des naturalistes des temps où les Rhinoceros se promenoient dans la forêt de Fontainebleau, où les Moncouks se creusoient des cavernes souterraines en Siberie, où l'anonyme de Loyo n'étoit pas encore relégué dans le fond de la

Virginie, où les cornes du Romion se servoient sur les tables des gens délicats.

Si ces ouvrages, dis-je, existoient, et qu'ils continssent de bonnes descriptions de tous ces êtres, et aussi bien faites que les histoires des temps anti-diluviens, nous ne serions pas en peine actuellement ; nous ferions des systêmes mieux établis, et les especes ne seroient point détruites pour les naturalistes ; car les animaux n'existent réellement que lorsqu'ils sont décrits.

J'ai jugé de l'embarras où seront nos descendans, par celui où nous sommes nous-mêmes ; ils seront même plus dans le cas de s'égarer que nous, car du moins ils nous reste des fossiles, et les especes du genre, le *Moine* ne fourniront point de fossiles distincts de ceux des singes ; tous les tégumens externes qui les distinguent ne pourront pas plus se pétrifier que les Mollusques, les orties de Mer, les Vers, etc. dont nous ne connoissons aucun fossile. Quelques images resteront encore sur des vases ou des plats qu'on n'a pas converti en monnoies ; mais depuis que les peintres et les sculpteurs

ont acquis un grand talent, par un sort bizare on on n'a plus modelé de *Moines*, et on a changé en écus, les modeles de ceux qui avoient été exécutés avant; et si quelqu'un a resté, nos descendans ne sauroient jamais, d'après de si mauvaises représentations, se former une idée juste de ces êtres extraordinaires.

Les princes, autrefois occupés à détruire dans leurs Royaumes les bêtes féroces, comme les loups, les renards, les moineaux, les éperviers, etc. semblent avoir porté leurs vues d'un autre côté; pour continuer de faire du bien au genre humain, ils exterminent petit-à-petit les especes de *Moine*. Il ne reste donc aucun autre moyen de transmettre à la postérité, la connoissance de ces especes singulieres, qu'en les décrivant avec beaucoup de soin.

Si on faisoit un *systême* général *des Moines*, on pourroit les diviser en différentes classes, et diviser de nouveau chacune de ces classes en plusieurs ordres; par exemple, en barbus et imberbes, en blancs, noirs, bruns et pies ou

panachés, etc. mangeurs de viande, de poissons et de plantes.

On doit prendre les caracteres spécifiques de la tête, des pieds, du derriere, du Capuchon, des tégumens.

La tête est velue, garnie de poils, rasée; elle varie par la couronne hémisphérique, la corolle velue, sillonnée ; le menton imberbe ou barbu.

Les pieds sont chaussés, ou demi chaussés, ou nuds.

Le capuchon est versatile, fixe, lâche, mobile, pointu, en entonnoir, en cœur, court, long, tronqué, en pointe aigue.

Le derriere est couvert, à demi couvert, à nud.

Les tégumens, *la robe*, où il faut faire attention à la qualité de l'étoffe, à la couleur, et si elle est ample ou étroite. *Le scapulaire*, s'il est large ou étroit, pendant en forme de langue, obtus, long, ou court par derriere. *Le collier* cousu à la robe, large, roide, ou s'il manque. *Le froc ou la capuche* qu'on doit distinguer en pectoral et en dorsal et sa figure. *Les manches*

de la longueur des bras, retrecies, amples, en sac. *Le manteau* long, court, plissé, de la longueur du corps. *Les tégumens internes*, *la chemise* de toile, de laine, *la veste* etc. *la ceinture* large, cylindrique, de cuir de laine, de lin, noueux, etc.

Il faut surtout observer *les cris*, *ou les tons*, s'ils sont mélodieux, désagréables, chantans, crians, du gosier, du nez, criards, murmurans, lamentables, gais, grognants, aboyants, hurlans, etc. *La démarche* lente, vive paresseuse, rude, etc. *L'air* severe ou lascif; rustre ou étiolé, pésant ou léger, modeste ou hypocrite, etc. *les mœurs*, *les heures* où il crie, le silence, les occupations, la nouriture, la boisson, l'odeur, le lieu de son habitation, les métamorphoses, les especes bâtardes, l'histoire de l'espece, son origine, sa destruction actuelle ou future; enfin les différences du mâle et de la femelle.

LE MOINE.

DÉFINITION.

ANIMAL ayant les traits de l'homme, portant un capuchon, criant pendant la nuit; toujours altéré.

DESCRIPTION.

LE corps du Moine est porté sur deux pieds; se tient droit, le dos un peu arqué, la tête basse; il est toujours encapuchonné et entierement couvert, si l'on excepte cependant la tête, les pieds, l'anus et les mains de quelques espéces. Au reste, cet animal est avare, puant, immonde, altéré, paresseux, supportant plutôt la disette que le travail. Au lever et au coucher du soleil, mais, sur-tout la nuit, les Moines se rassemblent et crient tous à-la-fois, après que l'un d'eux a jetté un premier cri; on les rassemble au son d'une cloche; ils vont presque toujours deux à deux; ils sont couverts de laine; ils vivent de vol et de quête; ils assurent que le monde a été créé pour eux seuls; ils s'accouplent à l'écart,

ne s'apparient point en public, et abandonnent leurs petits; ils attaquent leur propre famille et tendent des piéges à leurs ennemis.

La femelle du Moine différe très-peu du mâle; elle a cependant la tête toujours voilée; mais elle est plus propre, moins altérée; elle ne sort jamais de sa retraite qu'elle entretient toujours nette. Dans sa jeunesse elle joue avec toutes sortes d'objets, regarde de côté, et salue les mâles en clignotant. Dans l'âge mûr et dans la vieillesse elle devient méchante et mordante, courroucée elle agite ses machoires en ouvrant la bouche; les femelles du Moine répondent *Ave* quand on les appelle, crient toutes à-la-fois, si on le leur permet, et se taisent ensemble au signal d'une cloche.

LA DIFFÉRENCE.

L'homme parle, raisonne, a une volonté: le Moine est souvent muet et privé de volonté et de raisonnement; car il est remué uniquement par les décisions arbitraires de son chef. La tête de l'homme est élevée.

> Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
> Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Le Moine porte la tête basse, et les yeux tournés vers la terre. L'homme gagne son pain

à la sueur de son front; le Moine s'engraisse dans l'oisiveté. L'homme aime la compagnie des autres hommes; le Moine haît la lumiere, cherche la solitude et se cache toujours -- On doit conclure de toutes ces différences que le Moine est un genre des animaux à mammelles (*mammalia Linnæi*) distingué de l'homme, tenant le milieu entre lui et le singe; mais plus rapproché du singe dont il différe à peine par quelques légéres variétés dans la voix et dans les habitudes.

Simia quam similis turpissima bestia vobis?

SON UTILITÉ.

C'est un poids inutile, à charge à la terre; il semble n'être né que pour en consommer les productions.

I. LE MOINE BÉNÉDICTIN.

Le Moine Bénédictin est sans barbe, a la tête rasée, couverte de poils courts, sillonnée par une couronne ; ses pieds sont chaussés, son anus est couvert : son corps entier et ses pieds sont renfermés dans une tunique de laine noire ; il porte un capuchon mol, arrondi et large ; il a un scapulaire pendant, uni, de la largeur du ventre : son collet est roide, bordé d'une raye blanche ; sa ceinture large est de laine ou de soie ; un manteau noir descend jusqu'à ses talons. Ses tégumens intérieurs sont ordinairement noirs, sa chemise sort un peu de sa manche qui est serrée au poignet.

Le port du Moine Bénédictin est dégagé, sa démarche lente, et sa tête un peu baissée.

Il crie trois ou quatre fois pendant le jour, et vers le milieu de la nuit, quelquefois au premier chant du coq ; son cri est lent et sourd ; lorsqu'il veut crier, il couvre son corps d'une tunique plissée, large, avec des manches extrêmement amples, et couvre sa tête d'un bonnet carré.

Il mange de tout, jeûne rarement ; a soif vers

la quatrieme heure après midi : ils se rassemblent alors pour boire. Ce Moine est tourmenté par la soif de l'or; il amasse soigneusement des écus et les entasse dans son trésor. Quelques-uns ne font que végéter, d'autres cependant s'appliquent à l'étude. Tels sont les Moines de la Congrégation de St. Maur en France.

Il quitte son capuchon hors de sa retraite (1), et lie son scapulaire avec une ceinture : il défend sa tête des injures de l'air par le moyen d'une calotte relevée et pointue, et d'un chapeau retroussé des deux côtés.

La femelle de cette espèce couvre sa tête d'un voile noir en-dessus et noué en-dessous : elle cache de même son front, ses joues et son sein avec un linge blanc.

Les variétés des deux sexes sont infinies; on ne peut les décrire que dans leur pays natal (la France), parcequ'ailleurs leurs caracteres ne sont pas assez connus.

Il habite les côteaux. *Benoît aimoit les collines*. Il est étranger dans les villes.

Il suit la regle de Benoît qui a été la tige du monachisme dans l'Occident.

---

(1) L'auteur joint ici les Moines sans capuchon aux Moines à capuchon ; la nature n'agit point par saut et par bond.

II. LE MOINE DOMINICAIN.

Le Moine Dominicain n'a point de barbe; a la tête rasée; ornée d'une large couronne de poils; les pieds chaussés; l'anus couvert; la tunique de laine blanche, liée par une ceinture de cuir large de trois doigts; son capuchon est flottant, creux vers le haut de la tête, a le profil onduleux, et est légerement tranché à la pointe; l'appendice de ce capuchon, ou le froc est arrondi sur le thorax et pointu sur le dos avec une longue suture qui le partage également : ses manches larges et repliées n'ont que la longueur du bras : on apperçoit difficilement son collet blanc, sur-tout quand son menton charnu et la graisse de son col s'étendent sur les épaules; lorsqu'il doit paroître au jour il se couvre d'un long manteau de laine noire, d'un froc et d'un capuchon de même couleur, qui engloutit le capuchon blanc. Ses tégumens intérieurs sont blancs ordinairement; la manche de sa chemise est étroite et déborde la manche large de la tunique.

Les Freres-Lais, n'ont point de manteau et

ne quittent jamais le capuchon ni le scapulaire noirs.

Le port du Moine Dominicain est hypocrite, sa démarche lascive, son regard perfide. Il aboye vers minuit ; sa voix est rauque et désagréable.

Il a l'odorat d'une finesse inexprimable, car il sent de très-loin le vin et l'hérésie. Il mange de plusieurs choses, et il est cependant toujours affamé. On éprouve les jeunes par la faim. Les vieux, après avoir abandonné tout soin et tout travail, ne s'occupent que de leur ventre, se nourrissent des mets les plus succulens, couchent sur la plume, se tiennent clos et couverts, dorment longtemps ; ils usent enfin du régime des cochons pour faire changer en graisse et en lard toute la nourriture dont ils se gorgent. De là vient qu'ils ont ordinairement un ventre très-avancé ; les vieux sont estimés à proportion du volume de leurs panses. Ennemis de la virginité, ils s'abandonnent à toutes sortes de débauches.

Cette espece a toujours été funeste au genre de l'homme et à la saine raison ; aussi le Créateur ne s'est-il pas complu dans sa formation. Il guette sa proye de loin, fond sur elle quand ses espions l'avertissent, la saisit à force d'astuce et

de ruse, et la précipite dans un brasier allumé, pendant qu'une troupe de Moines ne respirant que la mort et le sang, insulte aux tourmens de cette proye infortunée, et s'applaudit par des hurlemens horribles et des aboyemens exécrables; il se partage ses dépouilles. On dit que le plus cruel de tous est le *Grand Inquisiteur* qui tue de son seul regard. Les plus méchans se trouvent en Espagne, en Portugal et dans l'Amérique méridionale. Ceux de nos contrées ont aussi un venin qui devient mortel, lorsqu'on les transporte dans un climat plus chaud. Ils changent souvent de couleur et passent perpétuellement du blanc au noir; la nature a voulu par-là rendre redoutable à tous les autres animaux cette espece double et changeante. Mais de crainte que leurs cruautés ne devinssent infinies, la bienfaisance du Créateur a donné à l'homme des chefs qui exterminent cette espece, ou qui détruisent par des enchantemens l'effet de son venin.

La femelle ne différe du mâle que par son voile noir et la douceur de ses mœurs.

Le Moine Dominicain suit les loix d'un Dominique d'Espagne, qui a employé le premier (sous le bon plaisir du souverain pontife), le feu contre le genre humain; craignant qu'il ne manquât des

propagateurs de cette race meurtriere, il établit au trezieme siecle un ordre de Moines pour prêcher la doctrine avec le fer et le feu.

Le symbole de l'espece est un chien enragé, portant un flambeau allumé, présageant des tourmens, les buchers et la mort.

III. LE MOINE CAMALDULE.

Le Moine Camaldule est remarquable par une longue barbe qui s'étend sur son thorax; il a la tête tondue, couverte de soies courtes et sillonnées par une couronne étroite; il a l'anus couvert; les pieds chaussés, la semelle de sa chaussure est de bois; sa tunique blanche de drap grossier, tombant sur les pieds; le capuchon est mol et arrondi; les manches larges et de la longueur du bras. Le scapulaire est aussi long que la tunique et lié par une ceinture de drap blanc; son collet est étroit, cousu à la tunique; son manteau est blanc, large, enveloppant tout le corps jusqu'aux pieds. Il se sert au lieu de chemise d'une chemisette de laine avec un cilice rempli de pointes qui lui sillonnent le dos.

Le port du Moine Camaldule est austere; sa démarche grave.

Il chante en troupe sept fois le jour et à minuit, avec une voix gutturale sourde et trainante. Il se taît dans sa retraite, et s'y occupe, dit-on, à la contemplation. Il végete dans l'oisiveté, et ne sort presque jamais.

Il vit de poissons, d'œufs, de végétaux : il arrose avec de l'huile ses légumes et sa farine dans le temps des jeûnes ; il se sert de vin pour étancher sa soif.

Lorsqu'il sort, il quitte ses chaussures de bois et met des souliers.

Les Freres - Lais se ceignent avec une courroye.

La femelle ne différe du mâle que par le voile dont elle se couvre la tête.

Il habite les montagnes et les forêts.

Les Camaldules suivent la regle de Benoît, depuis qu'un certain Romuald ayant rêvé qu'il voyoit des Moines vêtus de blanc monter au ciel par une échelle, changea en blanc, d'après cette vision, et par permission céleste, l'habit noir des Bénédictins.

Cette espece a fini l'an 1782, dans les Etats autrichiens.

IV. LE MOINE FRANCISCAIN.

Le Moine Franciscain est sans barbe ; il a la tête rasée et une couronne de poil non interrompue : ses pieds sont à demi-chaussés, et son anus à moitié couvert ; il est vêtu d'une tunique de drap roux ; son capuchon est mobile, court et terminé en cœur ; il porte un froc arrondi sur le thorax et triangulaire sur le dos : son ventre est doublement ceint d'une corde de lin blanc nouée trois fois. Ses manches sont égales en longueur aux bras, et assez larges pour qu'il puisse y cacher ses mains : il ne porte point de scapulaire ; il attache sur son estomac avec un bouton d'os, un manteau roux qui couvre à peine son anus. Il frotte sa peau avec une chemise de drap, à laquelle il attache autour de ses fesses, un drapeau de laine (Mutande) qui tombe sur ses genoux.

Le port du Moine Franciscain est grossier ; sa démarche mesurée ; sa tunique fourmille de poches ; il cache sa nourriture dans celle du capuchon ; il fait fermenter son tabac dans celles des aiselles ; il place un reliquaire dans les poches de la poitrine ; et cache son pécule dans celles

des manches. Il sent le bouc ; il méprise l'or et l'argent, ne s'occupe que de son ventre qu'il farcit deux fois par jour de chair ou de poisson ; pendant le jour il rumine sans rien faire ; quand il quête il donne à ses bienfaiteurs du tabac qu'il tire de son capuchon ; par une métamorphose étrange, il change en vin et en nourriture de petites images, des livrets quarrés, des amulettes et autres niaiseries. Il se bat avec ceux de son espece, et souvent il tue dans les ténébres son ennemi.

Il chante très - souvent pendant le jour, et depuis minuit jusqu'au crépuscule, il a une voix haute et criante.

On essaye pendant un an les forces corporelles des jeunes ; une espece bâtarde qu'on appelle *Hibernoise* cultive seul son instinct.

La femelle du Franciscain couvre sa tête d'un voile noir ; du reste elle imite le mâle en tout.

Il y a une foule innombrable d'affiliés à cet ordre, tous obscurs, et tous différens d'habit et de régime.

Il habite les petites et les grandes ville.

L'éternel, le vrai fils de François, qui étoit inspiré selon ce vénérable pere, a prédit que le genre humain finiroit plutôt que cette espece ; car on sait que la chaine par laquelle est liée

toute l'économie de la nature se romproit, si l'on détruisoit une seule espece, les puces, par exemple. Les annales de cette espece donnent à François un cochon pour premier camarade; car François incertain de la voie par laquelle il pourroit persuader à Innnocent III d'approuver sa maniere de vivre, apperçut un pourceau qui se vautroit dans la boue; déterminé par cet exemple, il se roula aussi dans la fange; abandonnant ensuite lâchement son compagnon, il courut se présenter ainsi couvert d'ordure au souverain pontife qui touché de cette pieuse action, donna sa bénédiction aux regles de François, vers le commencement du treizieme siecle. *Ita sus Minervam.*

V. LE MOINE CAPUCIN.

Le Moine Capucin a de la barbe au menton, aux joues, et à la lèvre supérieure : sa tête est rasée, avec une couronne de poils interrompue sur le sinciput; ses pieds sont à demi-chaussés; il a l'anus et le col nud; il porte une tunique rousse de drap, recouverte de haillons et de lambeaux de vieux drap avec deux plis sur

le ventre. Son capuchon est mobile, allongé, pointu comme une alêne, et en forme d'entonnoir. Ses manches aussi longues que le bras sont larges, et couvrent des bras velus; il n'a point de scapulaire; il porte un cordon de lin noué trois fois, et un manteau coupé vers l'anus, avec lequel il couvre son dos, son ventre et ses mains; on ne lui connoît aucuns tégumens intérieurs.

Le port du Moine Capucin est triste; sa démarche lâche; sa face hideuse et très-ressemblante à celle du singe-satyre. Il exhale une odeur insupportable. Il cache et porte tout dans son capuchon et dans ses poches des aisselles. Il n'a qu'à replier sa tunique pour satisfaire à ses besoins secrets: une corde lui sert à en effacer les traces. Il plie le dos très-facilement et se couche à terre au moindre signe du maître. Il ne touche point à l'or ni à l'argent; il chasse les pous qui le tourmentent, sans les tuer; mais il se bat avec ses camarades. Sa colere s'appaise, si l'on caresse sa barbe qu'il nourrit avec soin. Il pousse à des temps marqués du jour et de la nuit des hurlemens insupportables qui partent de ses narines. Il dévore tout et boit de tout. il se tait souvent; à peine peut-il penser; il sort quand il a faim

et mendie sa nourriture ; il fait sa litiere avec de la paille et des couvertures.

La femelle du Capucin porte un voile noir en-dessus, blanc en-dessous et lié sur son front ; elle a le col nud, mais son sein est couvert d'un voile blanc.

On exerce pendant un an les jeunes Capucins à porter du bois, à laver la vaisselle, à balayer les ordures avec la langue, afin de reconnoître qu'elles sont leurs forces et leurs talens.

Les freres tertiaires ont la chevelure crépue, comme des spectres, ne portent point de capuchon et ne paroissent Moines qu'à demi.

Il habite les petites villes, et se glisse même dans les grandes.

C'est une descendance de François, réformée par Matthieu Bassi.

VI. LE MOINE AUGUSTIN-DÉCHAUSSÉ.

Le Moine Augustin - déchaussé n'a point de barbe ; il a la tête rasée, et une couronne de poils non interrompue ; il couvre sa tête avec une calotte noire, ronde, faite de cinq pieces ; il a l'anus à demi-couvert, le col nud ; les pieds à demi - chaussés : il porte une tunique de drap noir assez ample, liée autour des reins par une courroye de cuir noirci, qui pend du nombril jusqu'aux genoux. Son capuchon est mobile, court, terminé en cœur. Son froc est arrondi sur le thorax et terminé en pointe aigue sur l'épine du dos ; ses manches d'une longueur égale au bras sont repliées au poignet ; il porte un manteau noir, coupé vers les cuisses, et une chemise de laine.

Le port du Moine Augustin - déchaussé est ridicule, sa face crapuleuse, sa démarche vacillante. Il chante quelquefois pendant le jour et au milieu de la nuit ; son chant est élévé et mélodieux ; languit pendant le jour dans la crapule et l'oisiveté. Il conserve à Vienne les entrailles des princes embaumées.

Il est carnivore ; est sans cesse tourmenté par une

une soif inextinguible ; mais il est hydrophobe et ne peut supporter l'eau ; pendant qu'il travaille à étancher avec du vin la soif ardente qui le consume, une nouvelle soif se fait déjà sentir. Il s'endort dans le vin et ne rêve qu'à cette liqueur. Il chante plus mélodieusement vers la floraison de la vigne.

Ayant émoussé l'aiguillon de la chair par la quantité du vin qu'il boit, il se porte lâchement à la propagation de l'espece, et néglige ses femelles : de là vient la rareté des repaires de ces dernieres : on n'en voit même aucun dans la partie de l'Allemagne qui produit du vin.

Il habite les villes et les bourgs voisins des forêts.

Il se gouverne par les loix d'Augustin, qui ont été changées, au seizieme siecle par un certain Thomas Portugais, en mieux ou en pis.

VII. LE MOINE TRINITAIRE.

Le Moine Trinitaire est sans barbe, sa tête est rasée et sa chevelure est coupée en demi-cercle; ses pieds sont à demi-chaussés; son anus à demi-couvert, sa tunique est de drap blanc, liée avec une courroye de cuir noir placée sur le bord du scapulaire; son capuchon est mol, blanc; il a un froc arrondi par devant, et terminé en pointe très-allongé par derriere. Il porte un scapulaire étroit, plus court que la tunique, et marqué d'une croix. Ses manches sont aussi longues que ses bras, mais repliées; il porte un manteau roux, terminé aux cuisses, avec un capuchon roux qui engloutit le capuchon blanc de la tunique. Une croix rouge et bleue est placée sur le côté gauche de son scapulaire et de son manteau, il porte une chemise et un drapeau de laine.

Le port du Moine Trinitaire est grave, sa démarche prompte, sa figure étrangere. Il rend à minuit des sons discordans et désagréables: il vit de poisson dans sa retraite; mais quand il en sort, à peine a-t-il passé l'eau même à pied sec,

qu'il mange de tout, et se nourrits volontiers d'intestins d'animaux ; ce qui l'a fait appeller en France *Mange-trippes*. Il est avide de chair humaine, et s'occupe à acheter des hommes. Il dépouille les Européens, transporte cette proye aux pirates d'Afrique et d'Asie, pour racheter leurs esclaves. De retour de l'Orient il porte la barbe, comme un témoin de sa vétérance.

A la maniere des voyageurs et de ceux qui fréquentent les foires, il n'a point de femelle de son espece. -- Peut-être en Espagne seulement à cause de la chaleur du climat, et il se sert des femelles des autres. Que le mari dont le Moine Trinitaire fréquente la maison, se ressouvienne du cerf-à-cornes, qui accompagne toujours Jean de Matha et Felix de Valois, tiges de cette espece, et qui avertit tous les époux du péril dont ils sont menacés. Ces deux Moines à l'instigation du cerf séparerent des autres Moines dont ils différoient déja par la nourriture et les mœurs, les Trinitaires, et en firent une espece propre au douzieme siecle.

Au retour de ses voyages, il se retire pendant l'hiver dans les villes.

VIII. LE MOINE CARME-CHAUSSÉ.

Le Moine Carme-chaussé est sans barbe, a la tête rasée avec une couronne de poils non interrompue : ses pieds sont chaussés et son anus couvert. Il porte une tunique de drap roux ; un capuchon mol, large ; son froc est arrondi par devant, et triangulaire par derriere. La pointe de ce froc s'étend jusqu'à l'anus ; il porte un collet de drap roux, des manches égales en longueur au bras, et larges : il se ceint vers le nombril au-dessous du scapulaire avec une courroye de cuir noir ; il enveloppe sa tunique du dessous avec un manteau de laine blanche, aussi long que la tunique. Portant un capuchon très-mol attaché au froc blanc ; sa chemise est de lin, et sa veste de drap.

Le port du Moine Carme-chaussé est robuste, sa face ouverte, son front impudique, ses épaules larges, sa démarche dure.

Il s'engraisse avec de la chair : il crie nuit et jour avec une voix aigue. Querelleur et ribaud il cherche les combats et les disputes ; il est très-porté à livrer bataille aux Moines de son espece. Il est dangereux de lui faire tête dans sa

colere. Mais il aime aussi les querelles de nuit et les combats de Vénus. Son membre est monstrueux, sur-tout en France; ce qui lui donne la facilité de faire violence aux femmes.

La femelle de l'espece suivante sert aussi à ce Carme.

Il habite les villes.

Il vient originairement du Mont-Carmel, et se vante d'être fils d'Elie et d'Elisée: mais combien il a dégénéré de la haute vertu de ses peres!

IX. LE MOINE CARME-DÉCHAUSSÉ.

Le Moine Carme-déchaussé est sans barbe; il a la tête rase et une couronne de poil non interrompue, ses pieds ne sont chaussés qu'en dessous; et son anus est à demi-couvert : sa tunique de drap roux est liée avec une courroye de cuir noir; il a un scapulaire étroit, émoussé, plus court que la tunique; son capuchon est mol, large, plissé, et son froc arrondi sur l'estomach et pointu sur le dos; ses manches qui égalent le bras en longueur sont repliées; il porte un manteau de drap blanc terminé aux

genoux, auquel sont attachés un capuchon mol, très-mobile, et un froc arrondi par devant et triangulaire sur le dos ; il se sert de chemise et de drapeau de laine.

Le port du Moine Carme-déchaussé est assez modeste ; il marche lentement et à pas comptés.

Il se nourrit de poissons, d'œufs et de farine, et s'abstient de chair : il préfere la bierre à toute autre boisson, mais on l'oblige de goûter du vin chaque jour. Quand il est rassasié de nourriture, il s'endort suivant son institut, et crie ensuite vers minuit avec une voix monotone et basse. Les jeunes qui sont sujets aux poux sont chassés par les autres.

La femelle du Carme vit plus austèrement encore que le mâle ; elle voile son visage et sa tête, et endosse pour paroître en public un manteau plus long que celui des mâles.

Les uns habitent par troupes dans les villes, les autres errent solitairement dans des déserts factices. Ceux-ci portent près de la queue, une clochette, comme le serpent à sonnette. Toutes les fois qu'il sont tourmentés par l'aiguillon de la chair, ils en avertissent leurs freres par le son de cette cloche. Ceux-ci accourent les en féliciter, et ils applaudissent à l'envi par des cris répétés à cet heureux présage. La concupiscence

d'un seul resonne cent fois dans la forêt par cet ingénieux moyen. Ces anachorettes laissent croître leur barbe, même au retour du désert.

Cet espece étoit autrefois dispersée dans l'Asie; mais Albert patriarche de Jérusalem la rassembla en famille en l'année 1205. Elle fut rétablie de nouveau au seizieme siecle, par Therèse, vierge espagnole, qui lui ayant fait quitter les culottes l'obligea à aller nuds pieds, et l'anus à demi-couvert.

X. LE MOINE SERVITE.

Le Moine Servite ne porte point de barbe dans les climats tempérés; mais dans ceux du nord il la porte partagée en deux, et de couleur ordinairement rousse; il la a tête rasée, avec une couronne de poil très-étroite, interrompu sur le sinciput; son col est nud, ses pieds chaussés, son anus couvert, sa tunique de drap noir, son capuchon mobile et taillé en cœur avec un froc court, arrondi par devant et triangulaire sur le dos. Son scapulaire est large, émoussé pa le bas et pendant. Ses manches aussi longues que le bras sont repliées; il porte une ceinture de

cuir noir, peudant sur le pied gauche; son manteau est de drap noir, tranché vers les cuisses. Son chapeau applati et rond, ombrage sa tête et ses épaules.

Le port du Moine Servite et sa figure ressemblent à ceux d'un Juif; sa démarche est lâche.

Il mange tout, et boit de tout. Dans la nuit, il réveille ses voisins en criant du gosier et en tremblant.

L'avarice et la luxure ont fixé leur domicile chez cette espece. Ce Moine est usurier; il ramasse par mille ruses des écus, et les garde avec soin et inquiétude; il a l'air pauvre, car son avarice lui refuse tout. Voulant expier son usure et sa débauche les mercredis et les vendredis, il déchire impitoyablement son anus innocent avec des cordes nouées.

Il ne porte point de barbe en Italie, mais il en porte en Allemagne, depuis qu'il voulut attirer dans son troupeau le Capucin Joseph Barchi, favori de l'Archiduchesse-veuve Marie-Julienne qui a transporté le Servite de l'Italie en Allemagne : car il connoissoit le passage de Pline, dans lequel on lit que le bouc ayant la barbe coupée ne passe jamais dans des troupeaux étrangers. (Plinii hist. nat. 1. 28. cap. 13). Par ce

moyen le Capucin et le Servite du midi se sont rapprochés, et cet assemblage a produit le Mulet-Servite de notre pays.

Il est bigame : car il entretient deux variétés de femelles ; on appelle les unes *relâchées*, et les autres régulieres. Celles-ci ne différent du Moine Servite que par le voile ; *elles ne travaillent ni ne filent, mais elles croissent comme les lys des champs.* Les autres qui sont remarquables par un étoile bleue sur le front, et une tache rouge sur le sein gauche, sont idolâtres : car elles célèbrent les fêtes de Priape le 26 de chaque mois, et le six de janvier, sous la direction d'un Servite (1).

Le Moine Servite doit son origine à sept marchands italiens, de là son penchant pour l'avarice et l'usure : le premier repaire de cette espece fut établi dans un fauxbourg de Florence, de là son goût pour la débauche.

---

(1) Regelbuchel zum Gebrauch des Regelhauses. -- Innsbrut. 1614.

XI. LE MOINE TRAPPISTE.

Le Moine Trappiste est sans barbe ; a la tête couverte de soyes, sillonnée circulairement ; il a le pied de bois, car il porte des chaussures de bois ; son anus est couvert ; son capuchon est noir, mobile, court et pointu ; il porte une tunique de drap blanc ; un scapulaire noir étroit, lié avec une ceinture de laine noire ; ses manches sont étroites ; son collet blanc et roide ; sa chemise de laine. Quand il paroît au jour il prend des souliers et une très-large tunique blanche, ayant des manches larges, et un capuchon très-allongé en langue de serpent.

Le port du Moine Trappiste est lugubre, sa démarche hâtée lentement, son regard fixe et réfléchi.

Il est misantrope, il fuit l'homme et même les individus de son espece, et tient toujours les yeux attachés à la terre.

Ordinairement muet, il crie cependant quelquefois la nuit et le jour, en pliant et contournant violemment son corps ; son cri est sourd et lamentable.

Il ne se nourrit que de végétaux, tels que de

baies des fruits, de pommes, de poires, de raves et de légumes. Il ne boit que des sucs exprimés des fruits charnus.

Cette espece est formée d'individus qu'un amour malheureux, ou la perte irréparable de leurs biens, ou enfin l'ennui de la vie ont rassemblés. Le Trappiste n'est effrayé de rien. N'attendant rien d'heureux, il désire la mort; il passe ses jours dans la mal-propreté, les gémissemens et un deuil perpétuel. Il dort dans un cercueil; il appelle folie la sagesse qui fuit le désespoir. On ne lui donne aucun remede dans ses maladies; parce qu'Hipocrate défend d'en donner aux malades désespérés; près de mourir on l'étend sur des cendres; et il expire au milieu de ses camarades qui portent tous envie au sort de ce misérable.

Bien loin de travailler à se réproduire, il ne désire que sa destruction, et ne connoît aucune femelle.

Seul entre tous les Moines, il travaille, laboure et bêche la terre; mais le fruit de son travail est tout entier pour les chefs de son espece qui vivent et se régalent splendidement.

Sic vos non vobis fertis aratra.

Petits-fils de Benoît, les enfans de Bernard

sortirent de Citeaux et se refugierent dans le désert après être devenus fols et désespérés : aussi doit-on appeller les repaires de cette espece, les asyles des désespérés et des maisons de fols.

XII. LE MOINE MINIME.

Le Moine Minime est sans barbe : il a des poils courts sur la tête avec une tache ronde sur le sommet : ses pieds sont chaussés, son anus couvert, sa tunique large de drap noir ; il porte un capuchon mobile, triangulaire, couvert d'écailles, roide, fait à l'aiguille avec un double drap, de maniere que la tête couverte de ce capuchon, ressemble à celle d'un soldat casqué ; son collet est noir, bordé de blanc : ses manches sont repliées au poignet, pendantes en forme de sac vers le coude, et descendant sans grace jusqu'aux genoux ; son scapulaire est large, arrondi par le bas, et pendant jusqu'aux genoux pardevant, et derriere plus bas que les genoux : il s'élargit vers les extrêmités ; ce scapulaire est partagé en deux également par une suture longitudinale ; il est coupé par une suture transversale formant deux triangles, dont la pointe finit

sur le thorax, et sur l'anus par derriere. Il serre sa tunique, et son scapulaire avec un cordon de laine lisse, lié vers la mamelle gauche, d'où pendent sur le pied droit deux cordes nouées cinq fois. Sa chemise, sa veste et sa tunique qu'il ne quitte pas même la nuit sentent l'huile qui transpire de tout son corps. Le port du Moine Minime est gras et luisant, sa démarche lente, flottante ; il exhale une odeur fétide qui souleve l'estomach, et excite des nausées, comme feroit de l'huile répandue. Il n'y a rien d'aussi puant que l'air dont son ventre se décharge. Il n'a ni poux, ni punaises, ni aucun autre de ces insectes que l'on chasse avec l'huile.

Il chante vers minuit avec une voix haute : le jour il ronfle, ou s'occupe de niaiseries ; il perd son temps et son *huile*.

Il rejette la chair, le laitage, les œufs ; il se nourrit de poissons et de végétaux qu'il arrose d'huile. Il répare quelquefois cette chair fétide, en dévorant des oiseaux aquatiques, tels que la foulque noire, le plongeon blancheâtre, le canard sauvage qu'il appelle poissons, et ensuite des grenouilles, etc. Il est tourmenté sans cesse par une soif inextinguible, et par l'aiguillon de la chair.

Il est sans doute hermaphrodite, car on n'a

point encore découvert de femelle de son espece, (en Allemagne).

Les Freres-Lais sont distingués par un scapulaire allongé par devant , et raccourci par derriere.

Il habite les grandes et les petites villes.

Cette espece vient de la Calabre, patrie de l'olivier : elle eut pour pere, au quinzieme siecle, François-de-Paule , et pour le soutien le Pontife Alexandre VI : on raconte parmi les miracles de ce François qui étoit tout imbibé d'huile, qu'il a été porté sur les eaux, mais quelqu'un ignore-t-il que l'huile surnage l'eau ?

EXPRESSION

PROPRES A LA MONACHOLOGIE.

Tête avec chevelure, et tache sans cheveux au sommet.

Tête avec avec chevelure très-courte, sillonnée par une ligne circulaire.

Tête rasée, avec une chevelure arrondie.

Tête rasée, avec une couronne de poils continue.

Tête rasée, avec une couronne de poils interrompue.

Voile de religieuse.

Voile de religieuse abattu sur la face.

Capuchon flottant.

Capuchon flottant, s'alongeant sur l'épaule droite.

Profil onduleux, et derriere renflé du capuchon flottant.

Le derriere du capuchon flottant à pointe tronqué.

Capuchon mol.

Capuchon mol très-ample.

Capuchon mol plus resserré.

Capuchon mol du manteau, engloutissant le capuchon mol de la tunique.

Capuchon roide, court, semé d'écailles et piqueté.

Capuchon mobile, terminé en cœur.

Abattu.

Couvrant la tête.

Capuchon mobile, fait en entonnoir.

Couvrant la tête.

Abattu.

Froc antérieur arrondi.

Froc postérieur anguleux.

Froc postérieur pointu.

Capuchon mobile pointu.

Froc du dos taillé en langue de serpent.

Manche sans longueur superflue et aisée.

Manche sans longueur superflue, et légérement repliée.

Manche très-étroite.

Manche large.
Manche très-large en forme de sac.
Manche moins large, en forme de sac.
Scapulaire étroit.
Scapulaire large.
Scapulaire émoussé.
Scapulaire marqué d'une croix.
Scapulaire ayant une large queue.
Vû par devant.
Vû par derriere.
Ceinture lisse, ou cordon de lin nouée trois fois.
Ceinture lisse, ou cordonnet de lin noué cinq fois.
Ceinture de cuir.
Ceinture de laine.
Anus couvert par des culottes.
Anus à demi couvert.
Chemisette de drap, ou drappeau.
Chemise de toile.
Soulier du pied chaussé.

Sandale du pied à demi-chaussé.

Chaussure de cuir.

Chaussure de bois.

Sandale de bois.

FIN.